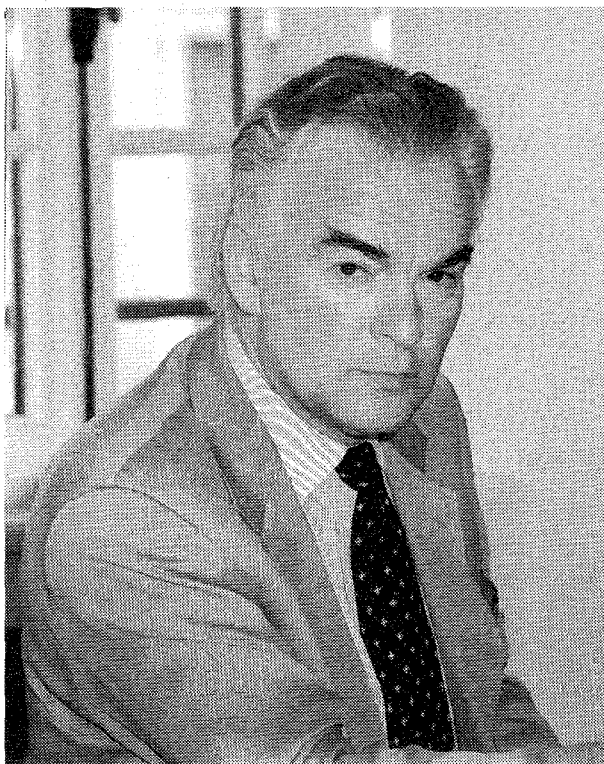


L'EURO ET LES CARPA

T402-15

Président de séance : Monsieur le Bâtonnier **Gérard CHRISTOL**

*Président de la Conférence des Bâtonniers
Président de la Commission de Contrôle des Carpa*



Monsieur le Bâtonnier Gérard CHRISTOL
Président de la Conférence des Bâtonniers
Président de la Commission de Contrôle des Carpa

Les différents orateurs vont vous exposer le cadre juridique des opérations que nous avons évoquées depuis ce matin.

Il ne faut pas nier les incidences juridiques de l'euro et en tant qu'avocats, vous êtes tous concernés.

Vous trouverez dans la documentation qui vous a été remise les principaux textes en la matière.

Mais, rien n'est fixé et il faudra, tout au long des prochaines semaines, des prochains mois, vous tenir informés des évolutions réglementaires, tant européennes que nationales.

Vous entendrez successivement :

- Monsieur Jean-Jacques Gandrey, Inspecteur des Services Judiciaires, Président du groupe de travail permanent « euro » au Ministère de la Justice, pour les dispositions réglementaires,
- Monsieur Albert Haddad, Président d'Honneur de l'Unca, pour le contrôle de gestion,
- Monsieur Yves Tournois, Secrétaire Général de l'Unca, pour l'organisation de la formation des comptables de Carpa,
- Monsieur Bruno Lanfry, Secrétaire Général Adjoint et Membre de la Commission Informatique de l'Unca, pour l'adaptation de l'informatique à l'euro,
- Monsieur Didier Kling, Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, pour la comptabilité dans les Carpa et la mission des Commissaires aux Comptes,
- Monsieur Denis Reboul-Salze, Administrateur et Président de la Commission des Assurances de l'Unca, pour les assurances et l'euro.

Monsieur Gandrey, Inspecteur des services judiciaires et Président du groupe de travail permanent « euro » au Ministère de la Justice, je vous passe la parole.

